

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) :

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations s'installera, au printemps, dans les locaux de l'ancienne DDAF au :
11 rue Jeanne d'Arc
55 000 BAR-LE-DUC

La DDCSPP regroupe :

Le pôle social de la DDASS
La Direction Départementale des Services Vétérinaires
La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
L'Unité Départementale de la Concurrence, la Consommation et la Répression des Fraudes
La Déléguée aux droits des femmes
Les fonctions sociales du logement jusqu'alors exercées par la DDE
Les missions de politique de la ville jusqu'alors exercées par la préfecture

SES MISSIONS:

Lutter contre les exclusions et les discriminations, protéger les populations vulnérables.

Assurer la santé et la protection des animaux, prévenir et contrôler les risques liés aux productions animales

Mener les actions sociales de la politique de la ville

Assurer la qualité et la sécurité de l'alimentation

Assurer la protection des consommateurs et la régulation des marchés

Contrôler la sécurité des pratiques sportives et les accueils de mineurs durant les vacances et les loisirs

Développer le lien social par le soutien à la vie associative, aux pratiques sportives et aux actions en faveur des jeunes

